

Diplôme de *directrice / directeur d'école de musique ASEM* dans le cadre de la filière de formation continue *Master of Advanced Studies (MAS) en administration de la musique* de la Haute école des arts de Berne (HKB)

[CAS Gestion personnelle](#)

[CAS Leadership](#)

[CAS Conception et réalisation de projets](#)

[CAS *Expérience professionnelle dans des institutions musicales et culturelles*](#)

La Haute école des arts de Berne propose depuis 2005 des filières d'études en cours d'emploi allant jusqu'au diplôme **MAS Master of Advanced Studies**. Conçue sous forme de modules, la filière de formation continue en cours d'emploi [MAS Administration de la musique](#) est constituée de quatre Certificate of Advanced Studies (CAS) et d'une thèse de master. Le cursus recouvre des thèmes et aspects de la gestion personnelle (compétences personnelles dans le contexte culturel), du leadership (direction d'écoles de musique et d'institutions musicales et culturelles) et de la conception et réalisation de projets (conception, réalisation et communication de projets musicaux et interdisciplinaires), et intègre au travers du CAS *Expérience professionnelle dans des institutions musicales et culturelles* un module ayant un lien direct avec le domaine professionnel.

La Haute école des arts de Berne entretient au travers du MAS Administration de la musique une coopération avec l'Association suisse des écoles de musique (ASEM). Ainsi, l'ASEM délivre le **diplôme de *directrice / directeur d'école de musique ASEM*** aux titulaires d'**au moins trois des quatre CAS, CAS Leadership inclus**.

Contenu des études

Les titulaires acquièrent des connaissances approfondies sur différentes méthodes de gestion, mènent une réflexion quant à leur applicabilité dans le domaine de la musique, et sont capables d'anticiper des évolutions futures et de les évaluer de façon autonome par rapport à leurs propres activités. Ils connaissent le système de la formation musicale ainsi que la filière de la musique et sont capables d'évaluer les facteurs politiques et économiques ayant une influence sur leurs tâches et de prendre les dispositions nécessaires. Pour pouvoir développer des solutions à des problèmes et les appliquer sur le terrain, les étudiantes et étudiants apprennent et approfondissent les méthodes ainsi

que les compétences personnelles et sociales nécessaires et peuvent les mettre en pratique de manière spécifique. La formation est structurée sous forme d'étude personnelle et d'étude de contact, de projets et de contextes.

Constitué de différents modules, ce cursus est axé sur les besoins du champ professionnel et est mis en œuvre au travers d'études de cas et de contextes, de stages ainsi que de travaux sur des projets. La formation continue permet aux étudiantes et étudiants d'être en contact avec d'éminents professeurs et professeures invités issus des milieux scientifiques, de l'enseignement et de la pratique et dont les idées concrètes et les conseils inspirés de l'expérience pratique apportent une plus-value pour le travail quotidien.

Public cible

Le MAS *Administration de la musique* de la Haute école des arts de Berne propose une formation continue pratique dans le domaine de la direction et de la gestion à l'intention des directrices et directeurs du secteur de la formation musicale (écoles de musique), de l'industrie de la musique ou des institutions culturelles. Les personnes qui suivent ce cursus acquièrent les qualifications requises pour assumer des postes à responsabilité exigeants ou des tâches comparables, par exemple dans le domaine de la gestion de projets.

Réseau durable

Les rencontres Alumni du MAS *Administration de la musique* nous permettent d'entretenir les contacts et les échanges mutuels, tout en soutenant le développement sur le plan spécialisé et professionnel.

Diplôme

Le **diplôme de directrice ou directeur d'école de musique ASEM** est délivré aux personnes ayant suivi régulièrement l'enseignement (min. 80%) et achevé avec succès au moins trois des quatre CAS susmentionnés (le *CAS Leadership* devant être inclus; au moins 35 ECTS au total).

Lieu et langue

L'enseignement se déroule principalement dans les locaux de la Haute école des arts de Berne. Les études peuvent être accomplies dans les deux langues (allemand/français), et les travaux de fin d'études et de projets, notamment la thèse de master, ainsi que les contributions orales pendant les séquences de cours peuvent être remis et présentés en français.

Contact

Informations détaillées et conseil: Direction des études en administration de la musique

Felix Bamert, felix.bamert@hkb.bfh.ch

Tél. +41 (0)31 848 39 50, mobile +41 (0)78 740 55 11

HKB - Haute école des arts de Berne

Papiermühlestr. 13a, CH-3000 Bern 22

<https://www.hkb.bfh.ch/fr/formation-continue/mas/administration-musique/>

www.hkb.bfh.ch